



Comité de Coordination des Retraités
du Groupe MAIF

79016 NIORT CEDEX 9

05 49 73 76 75 (répondeur)

ccrmaif@orange.fr

<http://ccrmaif.eklablog.com>

Commission sociale



Quelle année !

Février 2021

Pour ce bulletin, nous nous sommes intéressés aux modifications intervenues dans le monde du travail que nous avons quitté, modifications accélérées par la crise sanitaire.

Parmi elles, nous avons retenu la quasi généralisation du télétravail.

Ce sujet peut être abordé sous plusieurs angles tant l'actualité s'y prête ; de multiples articles foisonnent sur le sujet (notamment MAIF MAG).

Nous aurions pu envisager les thèmes suivants :

- Le télétravail est-il un avenir souhaitable ?
- Est-ce un progrès social ? Doit-on associer les salariés à son organisation ?
- Le travail et les troubles physiques et psychologiques induits.

Eh bien, finalement, nous avons choisi d'aborder l'influence du télétravail sur l'environnement après en avoir évoqué l'historique.

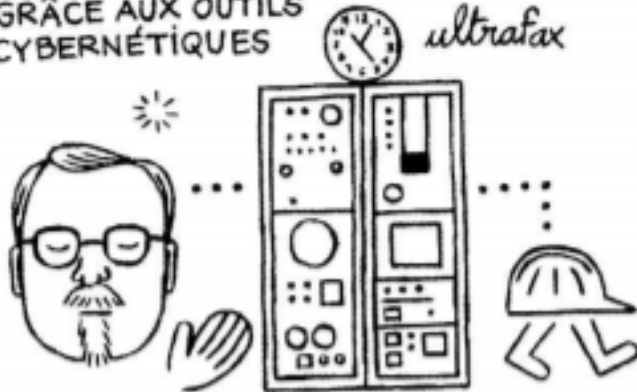
Bonne lecture



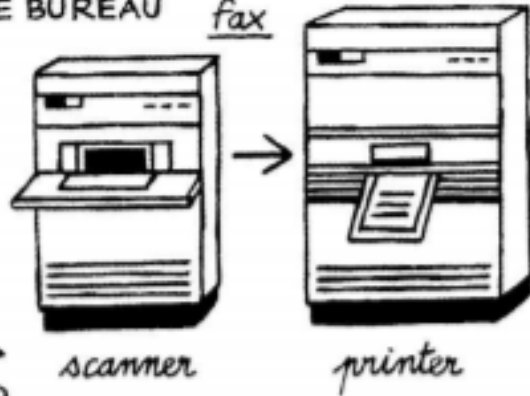
La commission :
Annick Guéguénat,
Gaëtane Ecotière,
Edwige Mathieu,
Monique Micard-Julé.

La petite histoire illustrée du télétravail

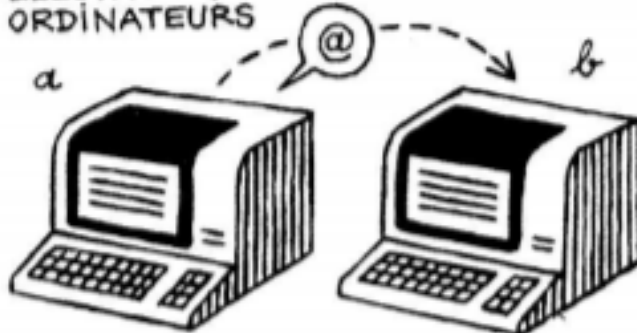
1950 : LE MATHÉMATICIEN NORBERT WIENER DÉVELOPPE L'IDÉE DU TRAVAIL À DISTANCE GRÂCE AUX OUTILS CYBERNÉTIQUES



1964 : LA COMPAGNIE XEROX LANCE LE PREMIER TÉLÉCOPIEUR DE BUREAU *fax*

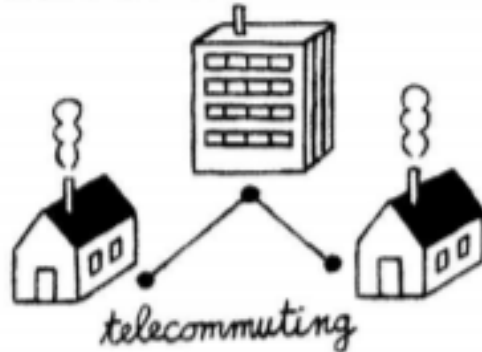


1971 : PREMIER ÉCHANGE DE COURRIERS ÉLECTRONIQUES ENTRE DEUX ORDINATEURS



Massachusetts Institute of Technology

1976 : ANCIEN INGÉNIEUR EN TÉLÉCOMMUNICATIONS À LA NASA, JACK NILLES POPULARISE LE CONCEPT DE TÉLÉTRAVAIL



1984 : AVEC SON MACINTOSH, STEVE JOBS OUVRE LE RÈGNE DES ORDINATEURS PERSONNELS



1985 : LA SUÈDE DÉVELOPPE LE PRINCIPE DES TÉLÉCENTRES, QUI PERMETTENT DE PARTAGER DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES



5./

1991 : LA PREMIÈRE WEBCAM EST BRANCHÉE AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ DE CAMBRIDGE



particular
coffee maker



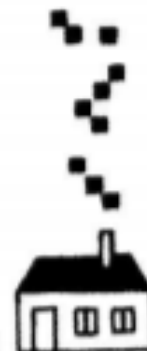
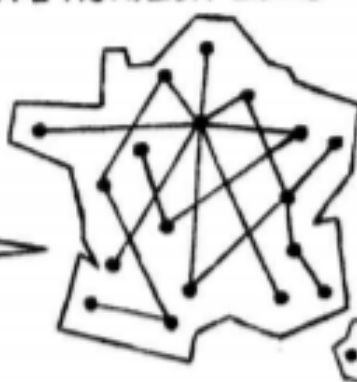
2002 : ACCORD-CADRE EUROPÉEN SUR LE TÉLÉTRAVAIL, QUI INSISTE SUR SON « CARACTÈRE VOLONTAIRE »



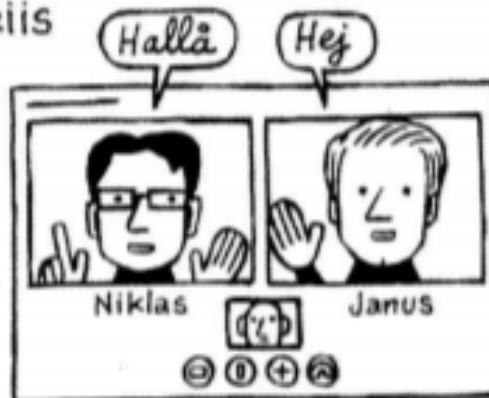
2007 : LE SUCCÈS DE DROPBOX ENCOURAGE L'USAGE DU « CLOUD » ET DU PARTAGE DE FICHIERS EN LIGNE



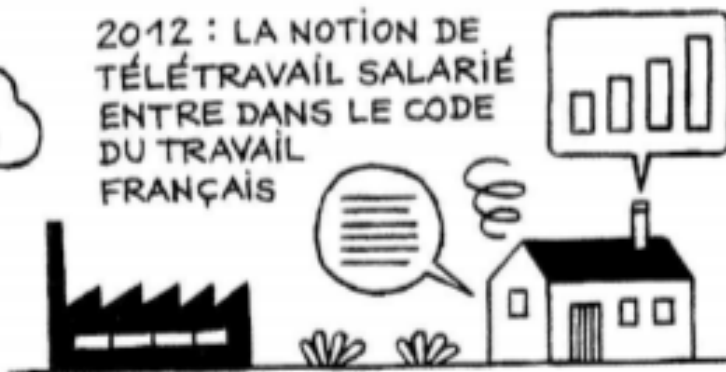
1993 : LE RAPPORT BRETON PRÉVOIT UN DEMI-MILLION DE TÉLÉTRAVAILLEURS EN FRANCE À L'HORIZON 2005



2003 : LANCÉMENT DE L'APPLICATION DE VIDÉOCONFÉRENCE SKYPE PAR LE SUÉDOIS NIKLAS ZENNSTRÖM ET LE DANOIS JANUS FRIIS



2012 : LA NOTION DE TÉLÉTRAVAIL SALARIÉ ENTRE DANS LE CODE DU TRAVAIL FRANÇAIS



Conception et documentation JULIEN BISSON

REPÈRES

UN PEU PLUS LOIN DU BUREAU

Source <https://le1hebd0.fr/journal/le-teletravail-c-est-la-sante>



Télétravail et environnement

Le télétravail peut-il contribuer à améliorer la qualité de l'environnement ?

Ce changement de mode de travail implique une évolution du comportement des individus et des entreprises qui peuvent améliorer plus ou moins la qualité de l'environnement.

Une étude publiée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) en septembre 2020 a révélé que 4 actifs sur 10 ont télétravaillé lors du 1^{er} confinement.

Il a été constaté :



69% de réduction de déplacements professionnels sur une journée de télétravail entraîne une réduction des bouchons de circulation favorable à l'amélioration de la qualité de l'air.

39% de réduction des distances parcourues (les distances en dehors du trajet travail - maison sont, en général, plus courtes)

Si 1/3 des actifs adoptait ponctuellement le télétravail, ce serait plus de 3 millions de déplacements supprimés chaque semaine.

Pour l'entreprise, le télétravail réduit les consommations de bureaux (papier, encre, vidéoprojecteurs, fournitures...).

Par ailleurs, toute une réflexion est menée au sujet des locaux de l'entreprise et de l'importance de ses surfaces lorsqu'une partie des salariés sont en télétravail ce qui pourrait perdurer au-delà de la période de pandémie.

Cependant, ces consommations économisées pour l'entreprise sont reportées partiellement sur le salarié en télétravail d'où la nécessité de discussions entre salariés et entreprises en cas de généralisation de ce mode de travail.



En effet, les salariés en télétravail font fonctionner l'éclairage, le chauffage... de leur domicile. Ils utilisent leur propre équipement informatique, Internet.

Ces effets diminuent selon l'ADEME, 31% de l'impact positif du télétravail sur l'environnement (du fait des effets rebond).

Le numérique est d'ailleurs à l'origine de l'un des impacts négatifs les plus importants du télétravail. [Les déchets électroniques se montent à plus de 50 méga tonnes annuelles](#), l'équivalent d'un millier d'ordinateurs portables à chaque seconde. L'adoption du télétravail ne peut qu'augmenter ce volume de façon considérable, pour équiper chaque actif en télétravail.

Cependant, les bénéfices restent tout à fait significatifs et justifient le développement du télétravail qui, est, par ailleurs, plébiscité par bon nombre de salariés en raison d'avantages individuels. Au sortir du déconfinement, 7 salariés sur 10 se disaient prêts à poursuivre l'expérience du télétravail.

Selon l'ADEME, une vigilance s'impose sur les points suivants :

- privilégier le télétravail par journées entières,
- limiter les visioconférences au strict nécessaire et utiliser le téléphone lorsqu'on se réunit à 2 ou 3,
- privilégier les transports en commun, la marche à pied, la bicyclette, la trottinette lorsqu'on se rend à son travail ou ailleurs.

Toute une organisation à repenser !